

## L'Observatoire Economique et Social

### L'emploi salarié dans les CUMA en 2014

***En 2014, les CUMA employeuses de main d'œuvre sont au nombre de 1 600, et emploient 2 130 salariés équivalents temps plein (ETP). Ce sont des établissements de petite taille, 1,3 ETP en moyenne, recourant à une forte proportion d'emplois en CDI (76 % des ETP).***

***Après un recul en 2013, l'emploi retrouve une légère croissance en 2014. Ce sont les emplois en CDD qui créent cette croissance.***

***Les salariés des CUMA sont mieux rémunérés en moyenne que ceux de la production agricole, du fait du poids important des cadres, des emplois en CDI et d'une forte qualification des salariés.***

***La structure d'âge du salariat ne présente pas de grande différence avec celle de l'ensemble de la production agricole. En revanche, l'emploi féminin y est beaucoup moins développé que dans le reste de la production.***

***L'emploi est très concentré dans trois régions : Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne.***

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont des sociétés coopératives agricoles, ayant comme fonction de mettre à la disposition de leurs sociétaires les salariés et les moyens matériels agricoles nécessaires à la mise en valeur et au développement de leur exploitation.

## Les CUMA employeuses de main d'œuvre sont au nombre de 1 600

D'après une enquête réalisée en 2014 par la FNCUMA, les coopératives d'utilisation de machines agricoles (CUMA) sont au nombre de 11 545.

Elles ne sont pas toutes employeuses de main d'œuvre salariée. En 2014, sont recensées 1 600 CUMA employeuses de main d'œuvre, soit 14% des CUMA. Elles emploient 4 600 salariés, ayant accompli 5 400 contrats de travail dans l'année (tableau 1).

Mesuré en « équivalents temps plein » (ETP), le nombre d'emplois en CUMA s'élève à 2 130. Les CUMA ne représentent qu'un faible volume de l'emploi salarié dans le secteur agricole. Mesuré en ETP, l'emploi en CUMA représente 0,7 % de l'emploi salarié du secteur de la production agricole, et 4,4% de l'emploi de l'ensemble des entreprises de service technique aux agriculteurs : CUMA-ETA-Groupements d'employeurs (tableau 1).

**Tableau 1**  
COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'EMPLOI EN CUMA AVEC CEUX DES SERVICES A L'AGRICULTURE ET CEUX DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2014

Indicateurs d'emploi	CUMA	Part des CUMA dans	
		L'ensemble CUMA-ETA-Groupements employeurs	Production agricole
Nombre d'établissements employeurs	1 613	12,4%	1,1%
Nombre de contrats de travail actifs dans l'année	5 419	2,9%	0,4%
Nombre d'équivalents temps plein	2 129	4,4%	0,7%
Nombre d'emplois en cours en fin d'année	1 965	4,8%	0,7%
Masse salariale (milliers euros)	57 155	5,3%	0,8%

Source : MSA

## Les établissements sont de petite taille et recourent à un nombre élevé d'emplois permanents

Les CUMA sont des établissements de petite taille comparées aux autres entreprises de service technique à l'agriculture, aux Entreprises de travaux agricoles (ETA) et aux groupements d'employeurs (GE) (tableau 2). Avec 1,3 ETP, leur dimension moyenne est moitié moindre de celle des ETA et le quart de celle des GE.

L'emploi en contrats à durée indéterminée (CDI) est très développé. Sur les 5 400 contrats en cours durant l'année 2014, 39% sont des CDI, représentant 75% du nombre d'heures de travail rémunérées en CUMA (tableau 2).

L'emploi en CDI est particulièrement important dans les CUMA, en comparaison des autres entreprises du secteur de la production agricole, dans lequel en moyenne l'emploi en CDI représente 15% des contrats de travail et 53% du nombre d'heures de travail (tableau 2). Dans les ETA et les GE, les proportions d'emploi en CDI sont très proches à celles observées dans l'ensemble du secteur de la production. Les CUMA peuvent avoir accès aux dispositifs d'aide au travail saisonnier, par la création d'atelier « groupement d'employeurs ». Néanmoins elles y ont peu recours, et l'essentiel de leur emploi présente un caractère permanent.

**Tableau 2**  
COMPARAISON DES INDICATEURS D'EMPLOI EN CUMA AVEC CEUX DES ETA, GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS ET LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2014

Indicateurs d'emploi	CUMA	ETA	Groupements d'employeurs	Ensemble de la production agricole
Taille moyenne des établissements (ETP)	1,3	3,0	6,0	2,0
Proportion du nombre de contrats en CDI	39%	16%	16%	15%
Proportion du nombre d'heures en CDI	75%	55%	47%	53%
Proportion d'embauche dans le total des CDI	13%	18%	18%	16%

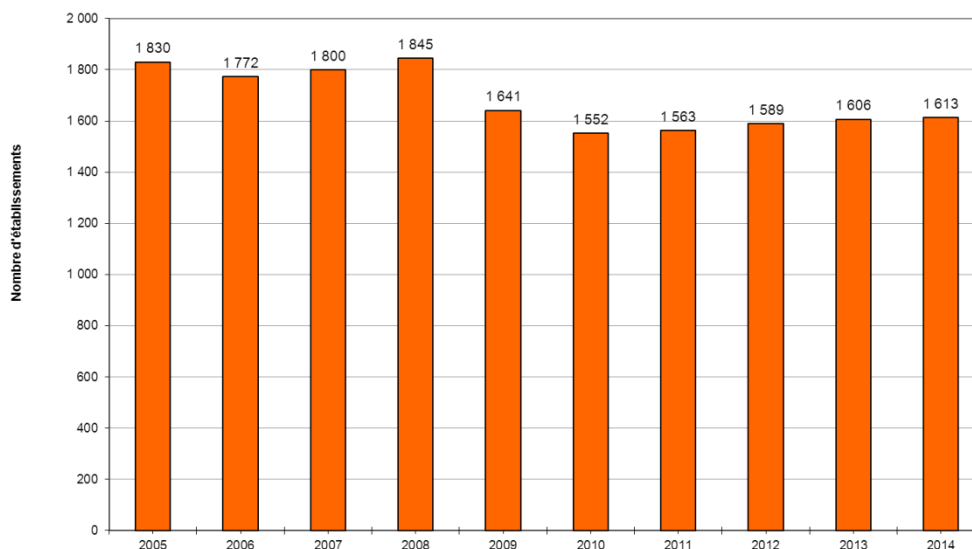
Source : MSA

## Le nombre de CUMA employées de main d'œuvre est stable en 2014

Après une augmentation jusqu'en 2012, le nombre de CUMA employées de main d'œuvre reste stable (graphique 1 et tableau 3).

Graphique 1

EVOLUTION DU NOMBRE DE CUMA EMPLOYEES DE MAIN D'ŒUVRE ENTRE 2005 ET 2014

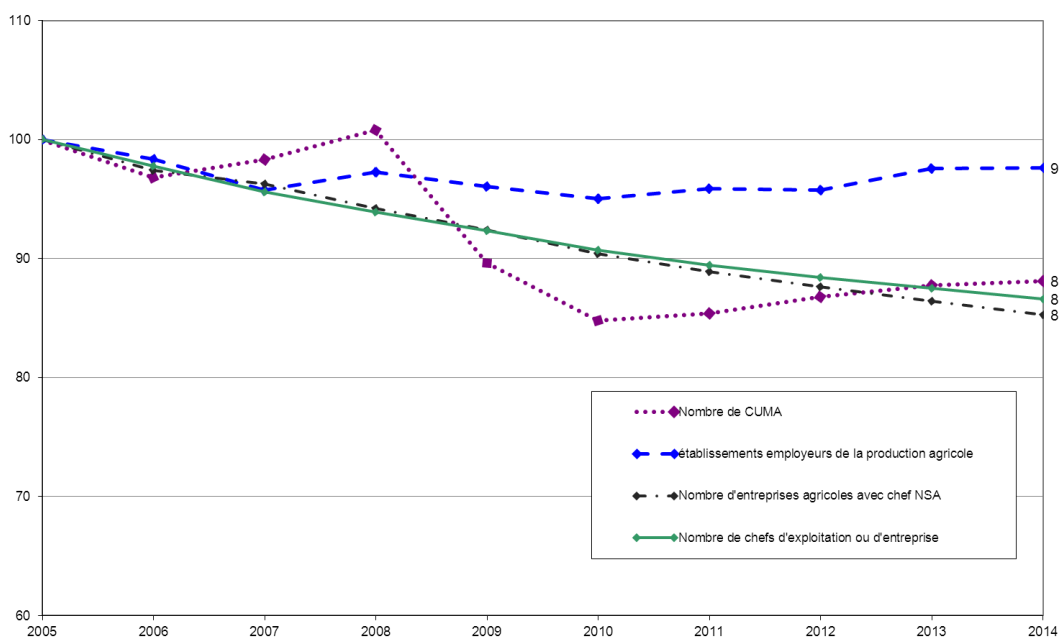


Source : MSA

Sur la période 2008-2010, la décroissance du nombre de CUMA employées de main d'œuvre est légèrement plus forte que la décroissance du nombre total d'exploitations ou d'entreprises agricoles, ainsi que celle du nombre de chefs non salariés agricoles entre 2008 et 2010. Elle cesse à partir de 2010, laissant place à une croissance parallèle à la hausse du nombre d'établissements employeurs de la production agricole. Le nombre de CUMA se stabilise en 2014 (graphique 2).

Graphique 2

COMPARAISON DES EVOLUTIONS DU NOMBRE DE CUMA, DU NOMBRE D'EMPLOYEURS DE LA PRODUCTION, DU TOTAL DES ENTREPRISES AGRICOLES, ET DES CHEFS NSA (INDICE BASE 100 EN 2005)



Source : MSA

La taille moyenne des CUMA mesurée en ETP par établissement augmente entre 2005 et 2009 et s'établit à 1,35 ETP. Cette dernière baisse jusqu'à 1,29 ETP par établissement en 2013. La taille moyenne des CUMA s'établit à 1,32 ETP en 2014.

**Tableau 3**  
NOMBRE ETP PAR ETABLISSEMENT ENTRE 2005 ET 2014

années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
établissements	1 830	1 772	1 800	1 845	1 641	1 552	1 563	1 589	1 606	1 613
ETP	2 196	2 133	2 176	2 285	2 151	2 094	2 099	2 134	2 078	2 129
ETP par Etablissement	1,20	1,21	1,24	1,31	1,35	1,34	1,33	1,34	1,29	1,32

Source : MSA

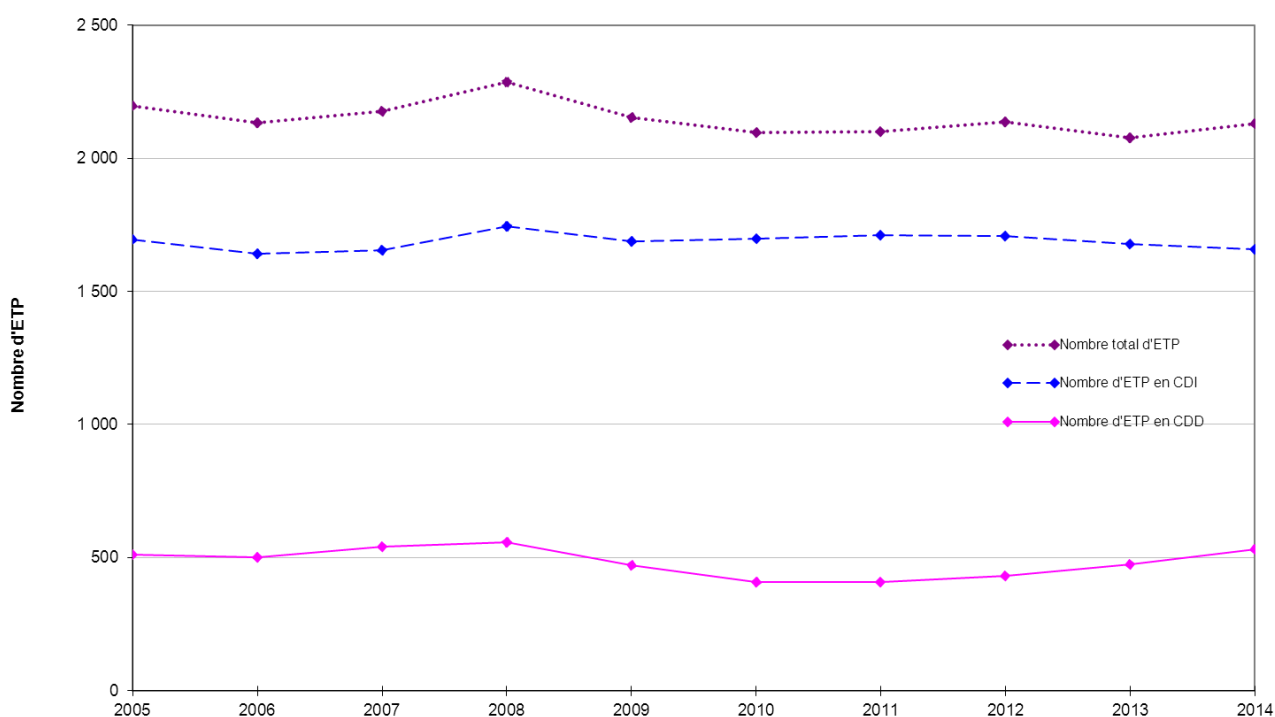
## L'emploi salarié en CUMA est en légère hausse en 2014

Le nombre d'emplois salariés en CUMA, mesuré en équivalent temps (ETP) s'inscrit dans une lente décroissance depuis 2005 : - 0,3% en moyenne annuelle. Après avoir atteint une valeur haute en 2008, puis une baisse en 2009 et 2010, le nombre d'emplois fluctue autour des 2100 ETP/an.

La composante de l'emploi porteuse de cette évolution irrégulière est l'emploi en contrat à durée déterminée (CDD) qui augmente depuis 2010 : + 0,4 % en moyenne annuelle. L'emploi des contrats à durée indéterminée (CDI) est relativement stable : - 0,2% en moyenne annuelle.

La part de l'emploi, mesuré en ETP, effectuée en CDI a très légèrement reculé, passant de 77% en 2005, à 76% en 2014.

**Graphique 3**  
EVOLUTION DE L'EMPLOI EN CUMA MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN ENTRE 2005 ET 2014



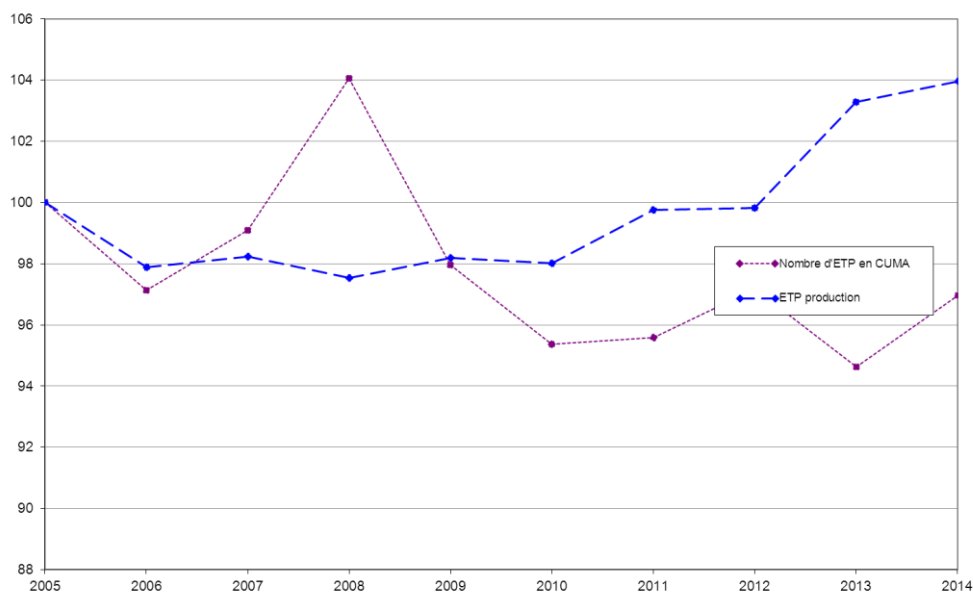
Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Le recul de l'emploi salarié, depuis 2005, en CUMA, mesuré en ETP, s'inscrit à contrecourant des mouvements d'emploi observés dans l'ensemble de la production agricole qui eux suivent une nette hausse depuis 2010 (graphique 4). L'emploi en CUMA, malgré quelques oscillations à la hausse, comme à la baisse semble s'être stabilisé depuis 2010, à un niveau inférieur néanmoins inférieur à celui de 2005.

**Graphique 4**  
**EVOLUTION COMPAREE DE L'EMPLOI MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN EN CUMA ET EN PRODUCTION AGRICOLE, ENTRE 2005 ET 2014 (INDICES BASE 100 EN 2005)**



Source : MSA

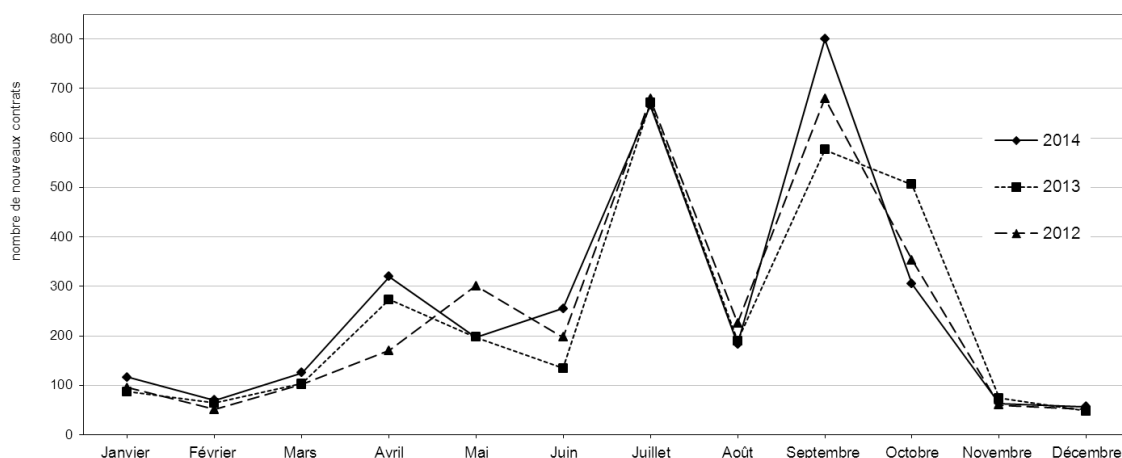
## La saisonnalité de l'emploi est marquée de juillet à septembre

Le nombre de nouveaux embauchés en CUMA est très faible en 2013 et 2014, inférieur à 130 chaque mois sur la période allant de novembre à mars. En revanche, en juillet, septembre et octobre, le niveau d'embauche s'élève à 320 et plus chaque mois, reflétant une saisonnalité marquée de l'emploi (graphique 5).

Lors des trois dernières années, seule 2012 est une année qui se différencie par des embauches saisonnières élevées sur les mois de mai et d'octobre. A contrario, 2014 et 2013 présentent une saisonnalité d'embauches classiques pour ce même mois.

Les mois culminants des embauches sont surtout juillet, septembre et octobre avec un nombre d'embauche variant entre 600 et 800 embauches.

**Graphique 5**  
**SAISONNALITE COMPAREE DES NOUVEAUX CONTRATS ENTRE 2012, 2013 ET 2014**



Source : MSA

## L'emploi permanent est en hausse

Le niveau d'emploi en CUMA au 31 décembre, considéré généralement comme une bonne mesure de l'emploi permanent, est de ce fait bas en fin décembre. Après une baisse entre 2007 et 2011, le nombre d'emploi en cours en fin d'année augmente à nouveau à partir de 2012 (tableau 4).

Le nombre d'emplois en CDI, qui est lui aussi un marqueur de l'emploi permanent, est stable sur la période 2009-2012 et diminue sur la période 2013 et 2014. De plus, si l'on excepte la période 2007-2008 et l'année 2013, durant laquelle il y a eu une forte hausse de l'emploi, le rapport « nouveaux emplois en CDI sur le total des CDI » oscille en moyenne entre 11% et 13%. Ceci indique un faible turn-over sur les emplois permanents.

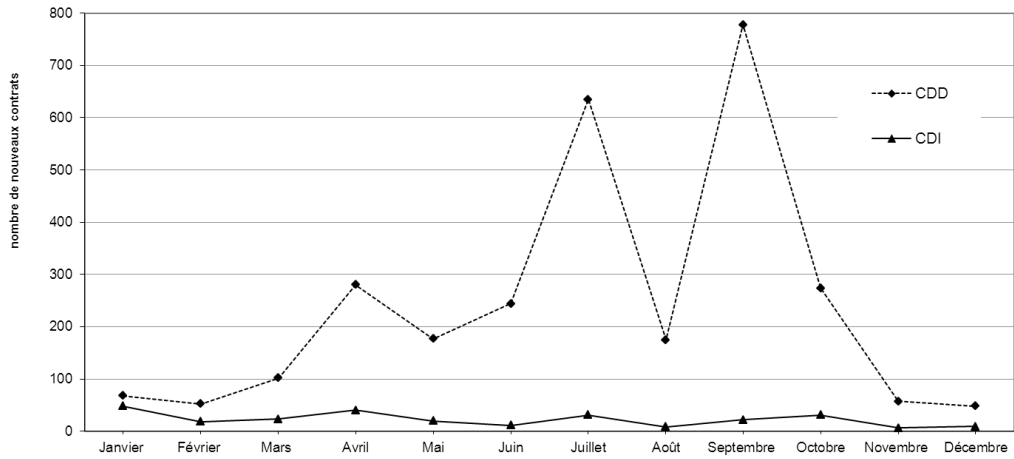
**Tableau 4**  
**EVOLUTION DES ETP EN CDI ET DES EMPLOIS EN COURS AU 31/14**  
ENTRE 2005 ET 2014

années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'ETP en CDI	1 694	1 643	1 655	1 743	1 686	1 698	1 711	1 707	1 678	1 657
Nombre d'emploi en cours au 31/12	2 240	2 152	2 033	1 958	1 945	1 847	1 820	1 920	1 942	1 965
Rapport Nombre d'embauche en CDI/Nombre de CDI	10%	11%	18%	19%	13%	11%	11%	11%	23%	13%
Durée moyenne des CDI (heures rémunérées)	1 298	1 333	1 240	1 180	1 388	1 389	1 391	1 413	1 396	1 418

Source : MSA

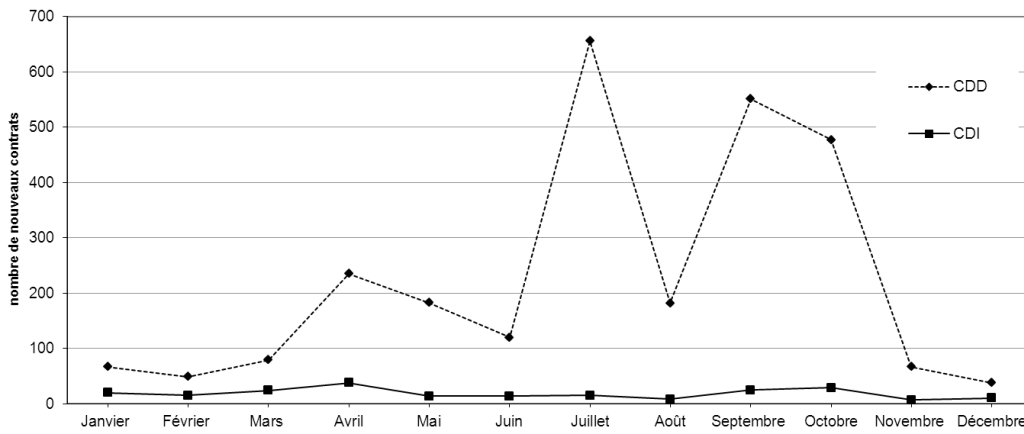
Dans un type d'entreprise marqué par une forte importance de l'emploi en CDI, il y a un paradoxe apparent à observer une telle importance de la saisonnalité des embauches. Cette saisonnalité est créée par les embauches en CDD (graphiques 6 à 8). Les embauches en CDI varient peu en cours d'année. La seule récurrence observée des trois dernières années est un faible niveau d'embauche en CDI dans les deux derniers mois de l'année, compensée par un niveau plus élevé des embauches au mois de janvier.

**Graphique 6**  
**NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2014**



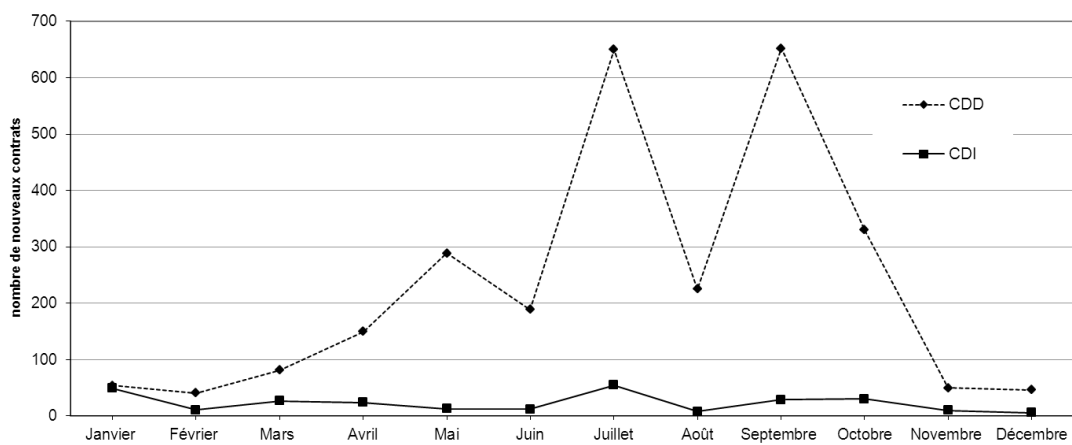
Source : MSA

**Graphique 7**  
**NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2013**



Source : MSA

**Graphique 8**  
**NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2012**



Source : MSA

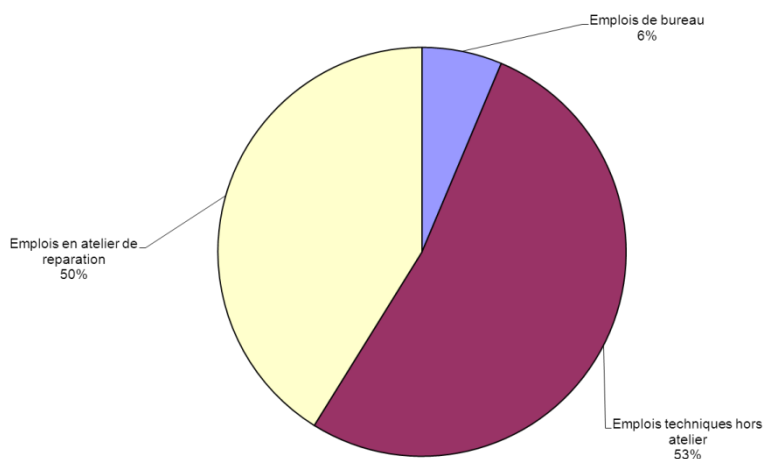
## Le poids de l'emploi qualifié en CDI occasionne des niveaux de salaires élevés en CUMA

Les emplois de bureau sont en proportion faibles (6 %), parmi l'ensemble des emplois mesurés en ETP dans les CUMA. Cette proportion a augmenté de 2 points par rapport à l'année 2013. Celle-ci est voisine de celles que l'on trouve généralement dans les établissements employeurs de la production agricole.

La particularité propre aux CUMA réside plutôt dans l'importance de l'emploi technique affecté aux ateliers de réparation des machines agricoles, qui représente 50% de l'emploi total des CUMA (graphique 9).

En 2014, le salaire horaire moyen brut\* était de 15,2 euros pour les salariés de bureau, 13,1 euros pour les salariés techniques hors ateliers, et de 14,0 euros pour les salariés des ateliers. Dans chacune de ces catégories, les niveaux de salaires horaires moyens sont significativement supérieurs au SMIC horaire 2014, qui est de 9,53 euros.

**Graphique 9**  
REPARTITION DES SALARIES ETP DE CUMA EN FONCTION DE LA NATURE DE L'EMPLOI EN 2014



Source : MSA

Les différences de niveaux de salaires des trois types d'emplois sont liées aux natures de contrats très différentes.

Le premier critère concerne le poids des CDI dans chacun des types d'emplois. En moyenne, le salaire horaire moyen brut des contrats en CDI (15,27 euros) est nettement supérieur à celui des contrats en CDD (11,46 euros), plus proche du SMIC.

Le deuxième critère concerne le poids de l'encadrement. Le salaire horaire moyen brut des cadres est en moyenne de 27,8 euros, et celui des employés/ouvriers est de 13,4 euros.

Dans les bureaux, les CDI sont largement dominants dans la répartition du temps de travail (tableau 5).

Dans les ateliers de réparation, les emplois en CDD sont en proportion importante.

Ce sont les types de contrat et les différences structurelles qui expliquent principalement les écarts de salaires.

Les cadres ont des niveaux de salaires horaires quasi identiques dans chacune des catégories (22 € ou plus) et des temps de travail dans l'année très proches d'une durée annuelle à temps plein qui oscille entre 1 300 heures et 1700 heures.

Les ouvriers en CDI ont des salaires horaires bruts nettement supérieurs au SMIC, en moyenne proches de 14 € de l'heure. Leur temps de travail annuel est proche de 1 500 heures. Les employés de bureau ont des salaires plus proches de 15 € de l'heure. Ils effectuent en moyenne 700 heures dans l'année.

Les ouvriers/employés en CDD ont des salaires légèrement supérieurs au SMIC, le niveau étant un peu plus élevé pour les employés de bureau. Leur durée de travail est courte : entre 320 heures et 260 heures dans l'année.

\* tous avantages confondus (primes, congés payés,...)

Tableau 5

## CARACTERISTIQUES COMPAREES DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS LES CUMA EN 2014

Nature des emplois			Proportion des contrats	Proportion du temps de travail	Salaire horaire moyen (€)	Durée annuelle moyenne de travail (heures)	Age moyen (années)
Bureau	employés	CDD	0,5%	0,3%	11,44	329	44,1
		CDI	2,8%	2,9%	15,22	705	49,3
	cadres		0,3%	0,8%	26,53	1 677	51,8
Technique hors atelier	ouvriers	CDD	34,7%	13,6%	11,64	256	35,2
		CDI	16,1%	33,4%	13,10	1 407	39,2
	cadres		0,2%	0,5%	22,22	1 336	48,6
Atelier	ouvriers	CDD	28,7%	12,6%	10,94	298	37,1
		CDI	16,0%	34,5%	14,04	1 465	40,0
	cadres		0,6%	1,4%	24,82	1 630	48,0
Ensemble			100,0%	100,0%	13,32	678	37,8

Source : MSA

**D'après l'interview « Les Cuma recherchent des salariés qualifiés » de Florent Bouvard, Vice-président de la FNCuma.**

**Les Cuma se tournent de plus en plus vers des emplois qualifiés**

Les CUMA recherchent de la main d'œuvre qualifiée et variée allant du conducteur d'engins au manager d'équipe.

L'évolution des exploitations agricoles dans son environnement et la modernisation du matériel agricole nécessitent des connaissances précises en mécanique mais aussi en informatique. D'où l'importance de créer des emplois qualifiés pour exploiter de manière optimum et maintenir des équipements agricoles de plus en plus sophistiqués.

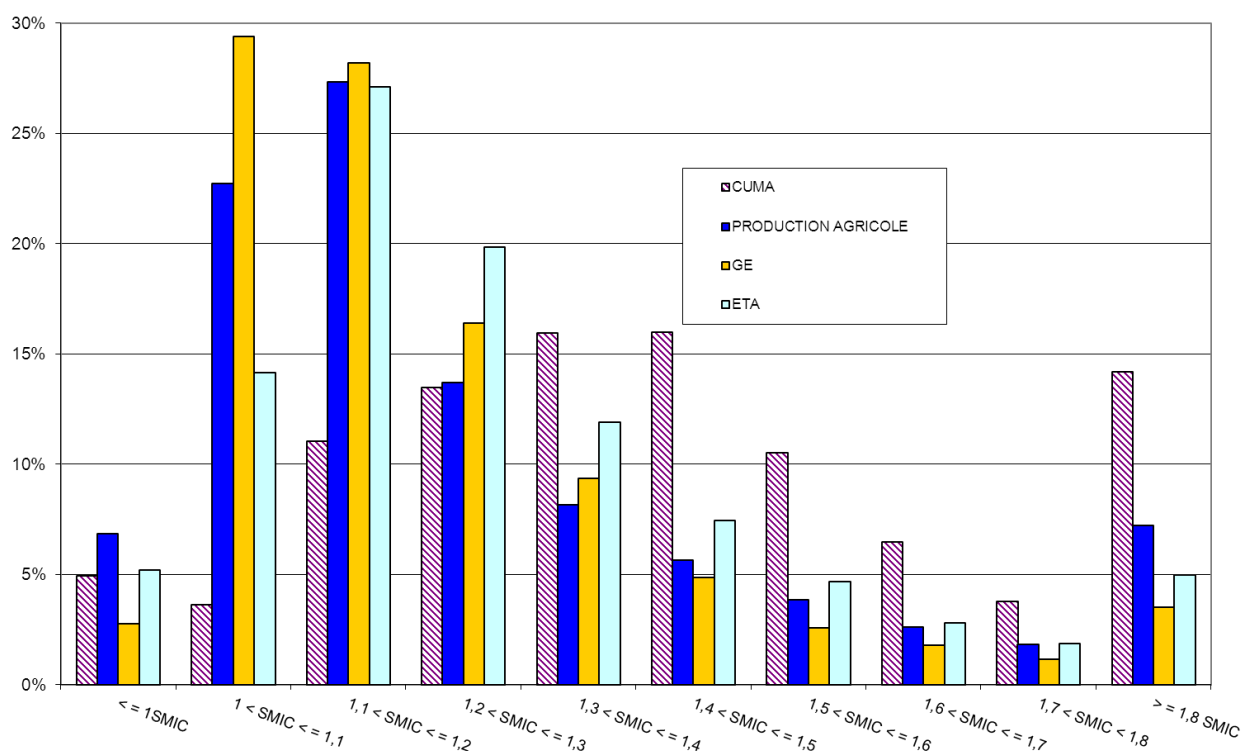
L'ouverture à d'autres types d'emploi comme secrétaire-comptable montre la diversité des emplois CUMA pour répondre à tout autre situation de manière précis.

## Les CUMA ont une structure de salaires complètement atypique en production agricole

La forte importance de l'emploi en CDI occasionne des niveaux de salaires élevés, avec une très faible proportion des salariés mesurés en ETP rémunérés en dessous de 1,1 SMIC, une forte proportion rémunérés entre 1,1 et 1,6 SMIC et 13% d'entre eux rémunérés à plus de 1,8 SMIC (graphique 10).

Cette structure salariale est très différente de celle observée dans le secteur de la production agricole en général, dans lequel les salaires inférieurs à 1,2 SMIC sont majoritaires. Elle l'est aussi de celles des autres entreprises d'aide technique aux agriculteurs que sont les ETA et les groupements d'employeurs (graphique 10).

**Graphique 10**  
REPARTITION DES SALAIRES ETP EN FONCTION DU LEUR NIVEAU DE SALAIRE HORAIRE  
DECOUPE PAR TRANCHE DE SMIC EN 2014



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :

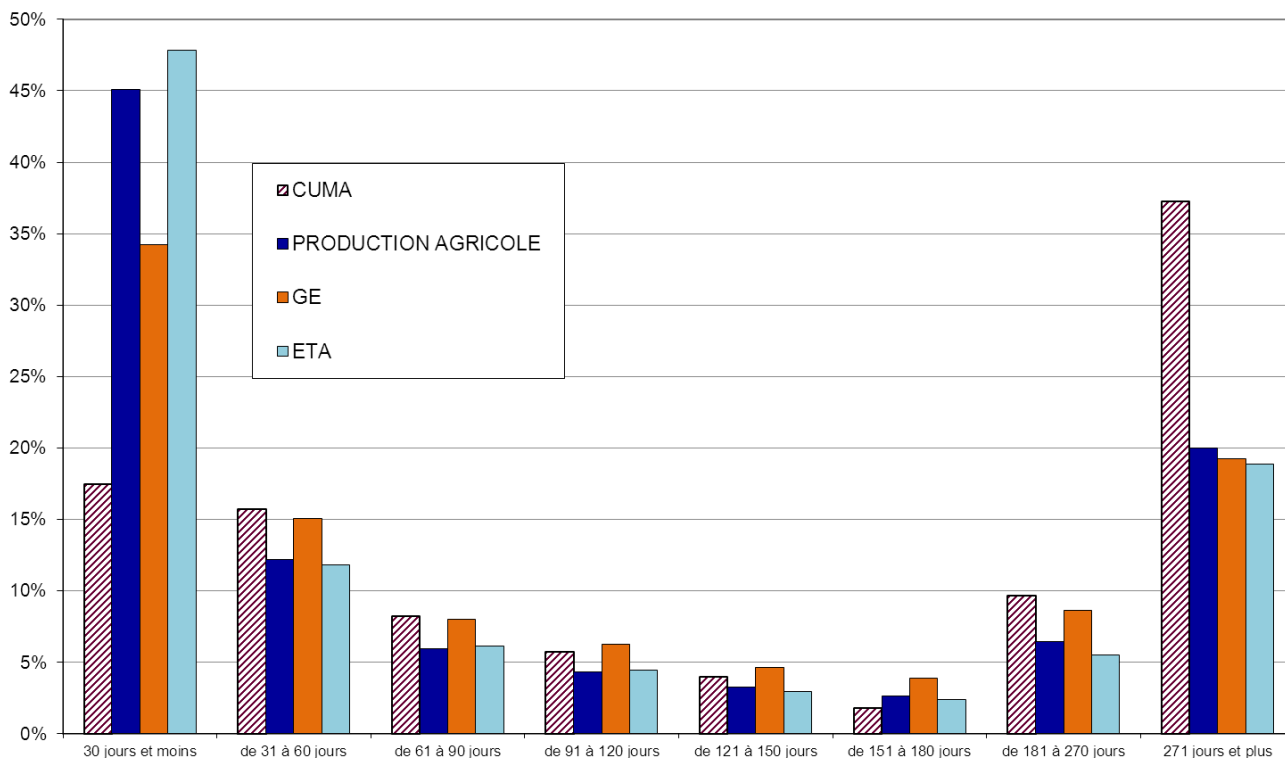


## En CUMA, la durée moyenne des contrats est plus longue que dans le reste de la production agricole

La forte importance de l'emploi en CDI, couplée avec un faible turn-over, occasionnent un poids important des salariés mesurés en ETP présents au moins 270 jours dans l'année (graphique 11). A contrario, les emplois très courts de 30 jours ou moins sont moins nombreux, traduisant le fait que s'il existe des emplois saisonniers dans les CUMA, ce sont des emplois plus longs que ceux des saisonniers traditionnels de la production agricole.

Sur ces deux caractéristiques, les CUMA s'opposent totalement au reste de la production agricole et notamment aux autres entreprises de service technique aux agriculteurs, que sont les ETA et les groupements d'employeurs (graphique 11).

**Graphique 11**  
REPARTITION DES SALARIES ETP EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES EN 2014



Source : MSA

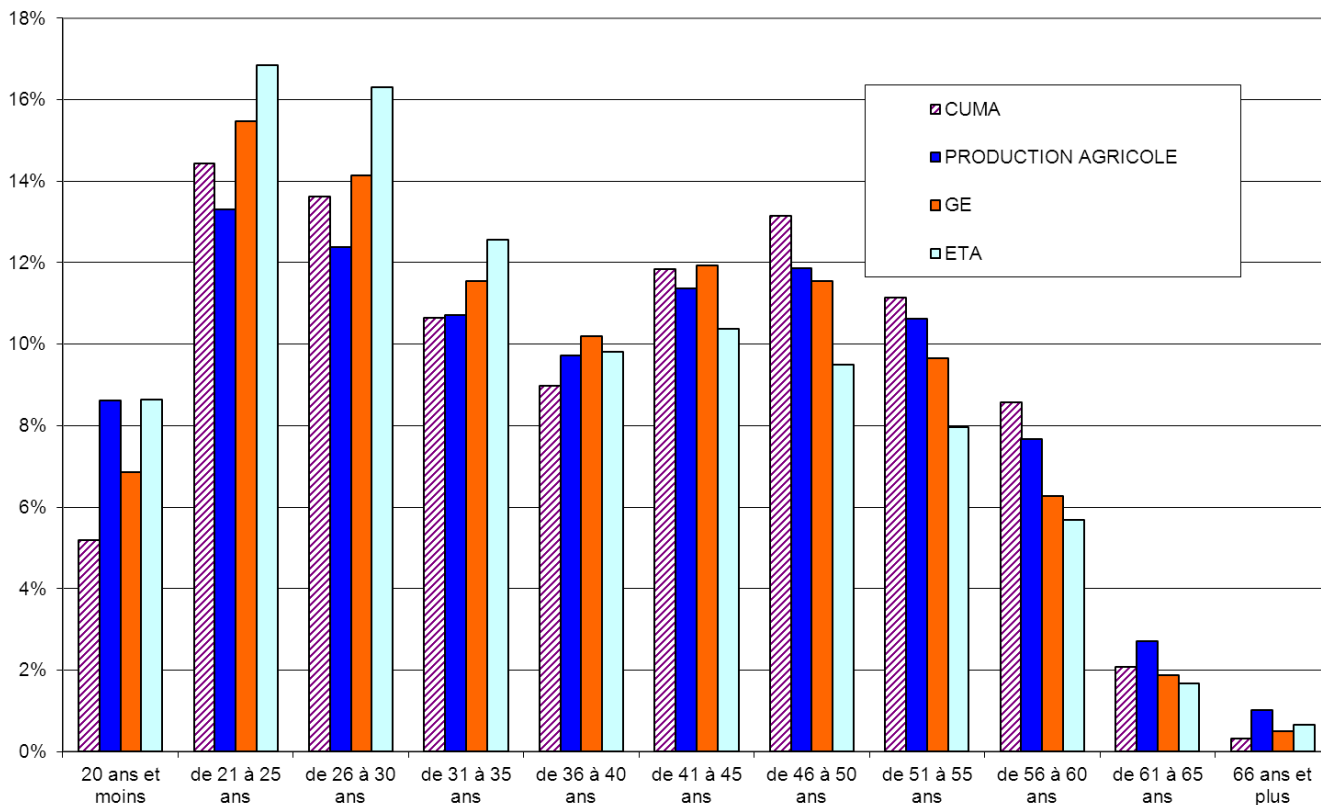
## Très peu de femmes sont employées en CUMA

Les femmes représentent une part très faible de l'emploi des CUMA, 7% des salariés mesurés en ETP. En revanche dans l'ensemble de la production agricole, le poids de l'emploi féminin est beaucoup plus élevé, 30% des ETP, une même proportion existant dans les groupements d'employeurs.

## La structure d'âge des salariés de CUMA est peu différente de celle de l'ensemble de la production agricole

En termes de structure d'âge, le salariat des CUMA présente peu de différences avec l'ensemble de la production agricole. Le seul point de divergence concerne les très jeunes salariés, de 20 ans et moins, qui sont en proportion plus faible (graphique 12). C'est la conséquence de la moindre importance des emplois saisonniers et plus généralement des CDD courts dans les CUMA, ceux-ci étant majoritairement pourvus par des jeunes.

**Graphique 12**  
REPARTITION DES SALARIES EN FONCTION DE L'AGE EN 2014

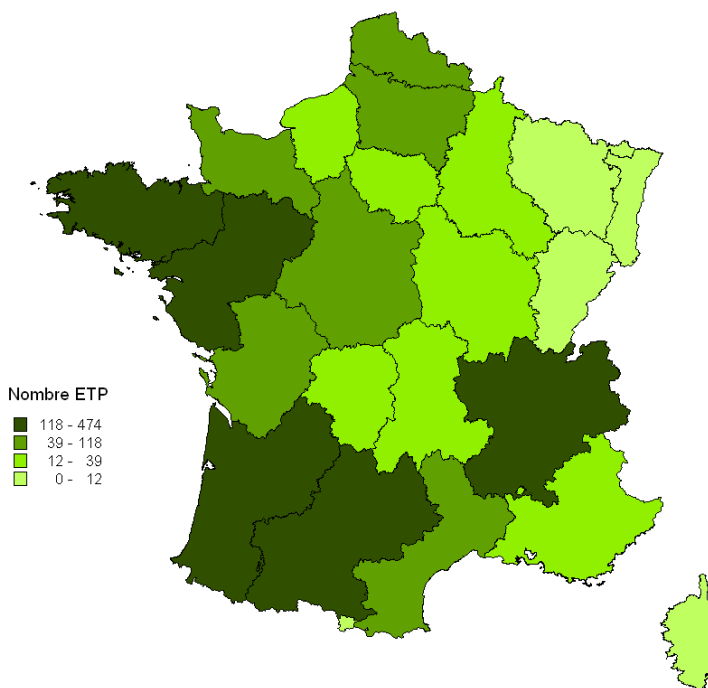


Source : MSA

## Les emplois CUMA sont concentrés dans cinq régions.

L'emploi en CUMA mesuré en ETP se trouve majoritairement réparti dans les régions situées sur la façade Atlantique Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées) ainsi que Rhône-Alpes (carte 1).

**Carte 1**  
**NOMBRE D'ETP PAR REGION EN 2014**

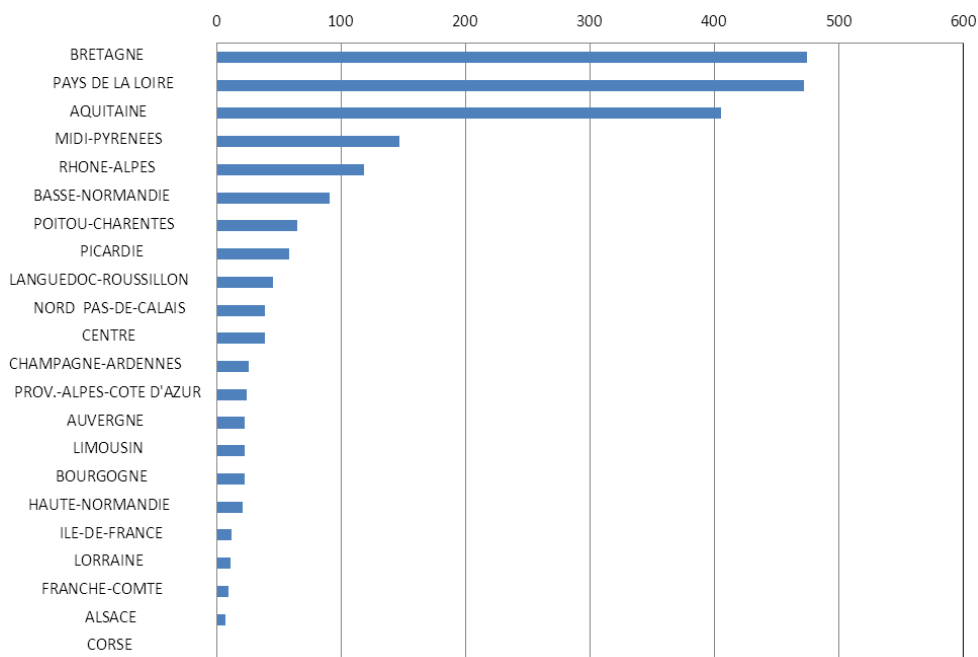


**Total : 2 129 ETP**

Source : MSA

L'emploi est de fait concentré dans trois régions (graphique 13) : Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Bretagne concentrent 63% de l'emploi des CUMA mesuré en ETP.

**Graphique 13**  
**REPARTITION DES ETP PAR REGION EN 2014**



Source :MSA

**.Annexes**  
**PRINCIPAUX INDICATEURS PAR REGIONS EN 2014**

Départements et régions	Nombre d'établissements	nombre total d'heures rémunérées	nombre de nouveaux contrats	masse salariale (€)	nombre ETP	nombre de contrats en cours au 31 décembre
ILE-DE-FRANCE	7	23 912	6	354 794	12	15
CHAMPAGNE-ARDENNES	30	52 739	86	870 786	26	28
PICARDIE	28	106 833	86	1 581 353	58	41
HAUTE-NORMANDIE	31	45 521	41	611 184	21	20
CENTRE	44	78 660	89	1 086 307	39	40
BASSE-NORMANDIE	123	172 299	167	2 097 670	91	98
BOURGOGNE	27	41 375	39	638 576	22	20
NORD PAS-DE-CALAIS	41	75 755	59	910 976	39	36
LORRAINE	14	19 047	23	217 374	11	13
ALSACE	8	11 276	13	145 214	7	13
FRANCHE-COMTE	14	18 225	21	262 736	9	10
PAYS DE LA LOIRE	322	867 158	534	11 799 559	472	422
BRETAGNE	232	872 479	462	11 855 194	474	345
POITOU-CHARENTES	64	122 712	98	1 575 382	65	57
AQUITAINE	196	754 191	633	13 552 604	405	399
MIDI-PYRENEES	216	286 835	406	3 689 792	147	178
LIMOUSIN	29	44 103	60	541 302	22	23
RHONE-ALPES	105	216 741	178	2 654 663	118	114
AUVERGNE	14	40 640	34	538 479	22	23
LANGUEDOC-ROUSSILLON	44	86 933	105	1 481 858	45	48
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	24	47 401	17	688 940	24	22
CORSE						
FRANCE ENTIERE	1 613	3 984 835	3 157	57 154 743	2 129	1 965

**PRINCIPAUX INDICATEURS PAR REGIONS EN 2014 (SUITE)**

Départements et régions	pourcentage d'heures rémunérées en CDI	salaire horaire en CDI (€)	salaire horaire en CDD (€)	Taille moyenne des établissements en ETP
ILE-DE-FRANCE	87	15	14	1,7
CHAMPAGNE-ARDENNES	67	16	17	0,9
PICARDIE	70	16	12	2,1
HAUTE-NORMANDIE	63	13	14	0,7
CENTRE	77	14	12	0,9
BASSE-NORMANDIE	75	12	12	0,7
BOURGOGNE	84	16	12	0,8
NORD PAS-DE-CALAIS	75	12	12	1,0
LORRAINE	68	13	7	0,8
ALSACE	61	14	11	0,9
FRANCHE-COMTE	72	14	15	0,6
PAYS DE LA LOIRE	77	14	11	1,5
BRETAGNE	77	15	10	2,0
POITOU-CHARENTES	77	14	9	1,0
AQUITAINE	78	20	12	2,1
MIDI-PYRENEES	66	13	13	0,7
LIMOUSIN	77	12	12	0,8
RHONE-ALPES	78	13	10	1,1
AUVERGNE	80	14	12	1,6
LANGUEDOC-ROUSSILLON	58	20	12	1,0
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	89	15	12	1,0
CORSE				
FRANCE ENTIERE	76	15	11	1,3

### **Sigles cités et définitions :**

**CUMA** : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

**CDD** : Contrat à durée déterminée

**CDI** : Contrat à durée indéterminée

**ETP** : Nombre d'équivalents temps plein

**ETA** : Entreprise de travaux agricoles

**GE** : Groupements d'employeurs

**SMIC** : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

Au 1er janvier 2014 le SMIC brut était de 9,53 € par heure.

**Production agricole** : Activité de production, d'élevage, d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

### **Champs des CUMA**

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont des sociétés coopératives agricoles, dont les adhérents sont des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, et qui ont comme fonction de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés.

Télécharger les données au format Excel :



MSA Caisse Centrale	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Responsable de la publication, Alain PELC – Rédacteur en chef : David FOUCAUD
40 rue Jean Jaurès	Département Cotisations, Marc PARMENTIER - Synthèse réalisée par Lee Kael MURAIL
93647 Bagnolet cedex	Mise en forme : Marie-Claude MASTAIN
	Diffusion : Claudine GAILLARD – gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr – Mireille MEDELICE - medelice.mireille@ccmsa.msa.fr